

Avis à l'assureur touchant le transfert de propriété de biens assurés

(Art. 3 de l'ordonnance du 10 mai 1910, RS 281.51)

En date du _____, l'office des poursuites soussigné a procédé à la réalisation par
voie d'exécution forcée des biens, propriété de

ci-après énumérés:

Ces biens, assurés auprès de votre compagnie (police no
du _____), ont été acquis par

Le transfert de propriété a été effectué le

Lieu et date

Office des poursuites